



Une sensibilisation au harcèlement au collège

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, les sept classes de 6^e du collège Jacques-Prévert ont participé à des sessions de prévention de deux heures, animées par la gendarmerie d'Évrecy et la Maison de protection des familles du Calvados.

« Cette séance est dans la continuité du permis internet qui a été dispensé aux élèves de CM2 l'an dernier, » souligne Valérie Goude, la principale. « Les élèves ont été invités à échanger sur les différences entre le rire, la moquerie et l'humiliation, ainsi que sur tous les types de harcèlement (physique, moral, sexuel). » »

L'objet de ces interventions portait également sur les risques liés à l'utilisation des nouveaux médias (réseaux sociaux, forums, tchats, jeux en ligne...) qui peuvent conduire à du cyberharcèlement, à l'importance de protéger ses données personnelles et sa vie privée en favorisant un usage sûr et éthique d'Internet.

« Une séance à destination des professeurs principaux s'est également tenue sur ce thème dans le but de les sensibiliser au harcèlement et plus particulièrement au cyberharcèlement. » Tous les délégués de classe du collège auront cette même intervention dans les jours à venir.



Des interventions très suivies par les élèves. Ouest-France